

Nexus Costco Giveaway

OFFICIAL CONTEST RULES

1. KEY DATES:

The Nexus Costco Giveaway (“**Contest**”) consists of: (i) a purchase period, starting October 1, 2024 at 12:00pm eastern time (“**ET**”) and ending November 23, 2024 at 12:00pm ET (the “**Purchase Period**”); and (ii) a submission period, starting October 1, 2024 at 12:00pm ET and ending December 7, 2024 at 12:00pm ET (the “**Submission Period**”). The Purchase Period and Submission Period shall be collectively referred to as the “**Contest Period**”.

2. ELIGIBILITY TO ENTER:

To enter and to be eligible to win, entrant must be an age of majority resident of Canada at the time of entry. Despite the foregoing, employees, representatives or agents (and those with whom such persons are living in the same household, whether related or not, and/or immediate family members) of Unilever Canada Inc. (the “**Contest Sponsor**” and each of their respective parent companies, subsidiaries, affiliates, advertising/promotion agencies and any other entity involved in the development, production, administration, or fulfilment of the Contest (collectively, the “**Contest Parties**”) are ineligible to enter or win.

3. AGREEMENT TO BE LEGALLY BOUND BY RULES:

By participating in this Contest, you are signifying your agreement that you have read and agree to be legally bound by these Official Contest Rules (the “**Rules**”).

4. HOW TO ENTER:

NO PURCHASE NECESSARY. There are two (2) ways to enter this Contest and qualify for a chance to win, respectively as follows:

- i. Eligible Purchase Submission: If you: (i) visit a participating retailer (as set out in Appendix A, below) (a “**Participating Retailer**”) and purchase, in a single transaction during the Purchase Period, any one (1) Nexus participating product (as set out in Appendix B, below) (a “**Participating Product**”) while supplies last (collectively, an “**Eligible Purchase**”); (ii) during the Submission Period, visit <https://nexuscontest.ca> (the “**Website**”); and (iii) follow the on-screen instructions on the Website to submit, during the Submission Period, your: (a) Eligible Purchase receipt; (b) valid email address; and (c) all other required information (collectively, an “**Eligible Purchase Submission**”), you will be eligible to earn one (1) entry for the Contest. Upon receipt and validation of your Eligible Purchase Submission, you will receive an email from the Contest Sponsor confirming your entry into the contest. To be eligible, your Eligible Purchase receipt must fully evidence that you have made an Eligible Purchase during the Purchase Period (including clearly showing the Participating Product purchased, and Eligible Purchase date, time and Participating Retailer – all other information that is not required by these Rules may be redacted). Limit of one (1) Purchase Entry per Eligible Purchase receipt (regardless of whether more than one (1) Participating Products have been purchased in such transaction). Limit of one (1) Eligible Purchase Submission per day.

OR

- ii. No Purchase Essay Request: To be eligible to earn one (1) Entry into the Contest without making an Eligible Purchase, during the Submission Period submit a no-purchase essay by sending a self-addressed stamped

envelope to Nexxus Costco Giveaway, c/o Topbox Marketing, 53B Tycos Drive, Toronto, Ontario, M6B 1W3 245 Yorkland Blvd, Suite 305, Toronto, Ontario, M2J that includes: (a) a 50 word or more unique and original hand-written essay on “Why I Want to Enter Nexxus Costco Giveaway ” (an “**Essay**”); (b) your first name, last name, telephone number, complete mailing address, and age; and (c) your answer to the following mathematical skill-testing question (which you must answer correctly without any mechanical, electronic or other assistance): $(12 \times 10) \div (4 + 2) - 8$ (collectively, an “**Eligible Essay Submission**”). To be eligible, an Eligible Essay must be postmarked on or before the end of the Purchase Period and received by December 1, 2024. Upon receipt of your Eligible Essay Submission in accordance with these Rules (as determined by the Contest Sponsor in its sole and absolute discretion), you will receive one (1) Entry for the Contest. Limit of one (1) Entry per Eligible Essay Submission per day. The Contest Parties take no responsibility for any lost, stolen, delayed, illegible, damaged, misdirected, late or destroyed Eligible Essay Submissions. No Purchase Essay Entries become the property of the Sponsor and will not be returned. Sponsor will use email addresses provided via No Purchase Entry method for prize notification purposes only.

To be eligible, your Eligible Purchase Submission or Eligible Essay Submission (as applicable) (each, a “**Submission**”) must be submitted and received in accordance with these Rules during the Submission Period (as determined by the Contest Sponsor in its sole and absolute discretion). No reproductions permitted. Each Eligible Purchase receipt and Essay may only be submitted once in the Contest, duplicate submissions of Eligible Purchase receipts & Essays will be disqualified. Standard data rates apply to participants who choose to participate in the Contest via a mobile device. Please contact your service provider for pricing and service plan information and rates before mobile device participation. Submissions become the property of the Contest Sponsor and will not be acknowledged.

IMPORTANT NOTE: Please retain your original Eligible Purchase receipt, as it may be required to be presented to the Contest Sponsor as part of the verification procedure outlined below.

5. ENTRY LIMIT AND CONDITIONS:

If it is discovered by the Contest Sponsor (using any evidence or other information made available to or otherwise discovered by the Contest Sponsor) that any person has attempted to: (i) exceed any of the limits stated in these Rules; (ii) use multiple names, identities, email addresses and/or any automated, macro, script, robotic or other system(s) or program(s) to enter or otherwise participate in or to disrupt this Contest; (iii) falsely enter an Eligible Purchase Submission without obtaining an Eligible Purchase receipt in accordance with these Rules; and/or (iv) make a Submission that has been falsified, manipulated or otherwise altered in any way (all as determined by the Contest Sponsor in its sole and absolute discretion); then he/she may be disqualified from the Contest in the sole and absolute discretion of the Contest Sponsor. The Contest Parties, and each of their respective agents, representatives, employees, officers, directors, governors, owners, distributors, retailers, successors, and assigns (collectively, the “**Released Parties**”) are not responsible for late, lost, stolen, damaged, destroyed, misdirected, delayed, incomplete or illegible Eligible Purchase receipts, Essays or Submissions (all of which are void). A Submission may be rejected if (in the sole and absolute discretion of the Contest Sponsor) it is not fully completed with all required information and submitted and received in accordance with these Rules during the Submission Period. There is a limit of one (1) prize per household.

6. VERIFICATION:

All Entries, Eligible Purchase receipts, Essays, Submissions and any other content, materials or information in any way connected with this Contest (collectively, “**Contest-Related Information**”) and entrants are subject to verification at any time and for any reason. The Contest Sponsor reserves the right, in its sole and absolute discretion, to require proof of identity and/or eligibility (in a form acceptable to the Contest Sponsor – including, without limitation, government issued photo identification): (i) for the purposes of verifying an individual’s eligibility to participate in this Contest; (ii) for the purposes of verifying the eligibility and/or legitimacy of any Contest-Related Information entered (or purportedly entered) for the purposes of this Contest; and/or (iii) for any other reason the Contest Sponsor deems

necessary, in its sole and absolute discretion, for the purposes of administering this Contest in accordance with these Rules. Failure to provide such proof to the complete satisfaction of the Contest Sponsor within the timeline specified by the Contest Sponsor may result in disqualification in the sole and absolute discretion of the Contest Sponsor. The sole determinant of the time for the purposes of this Contest will be the Contest server machine(s).

7. PRIZES:

The following prizes (each, a "Prize") are available in the Contest:

- i. **Nexus Costco Prize Pack:** There are a total of three (3) Grand prizes available to be won at the start of the Contest Period, each consisting of: (i) One (1) x \$200 Costco giftcard; (ii) One (1) x Conair Blowdryer; (iii) LED mirror (ARV each grand prize is \$350 CAD). Odds of winning a Grand Prize depend on the number of eligible entry submissions received.

All Prizes must be accepted as awarded. The Prizes may not be sold, transferred and are not convertible to cash. The Contest Sponsor reserves the right (but for greater certainty, does not have the obligation) to substitute each Prize in whole or in part in the event that all or any component of the Prize is unavailable with a prize or prize component(s) of equal or greater retail value, including, without limitation, but solely at the Contest Sponsor's sole discretion, a cash award. All characteristics and features of each Prize, except as otherwise explicitly stated above, are at the Contest Sponsor's sole and absolute discretion. Standard shipping costs included. Each Prize winner is solely responsible for all costs not expressly described herein.

8. WINNER SELECTION PROCESS

After submitting your completed Entry Submission on the Website in accordance with these Rules, you will be automatically entered into the Contest.

- i. **Nexus Costco Giveaway:** A random draw from all eligible entries for the Grand Prize will be made by a Sponsor representative on **December 14, 2024** (the "Selection Date"). The draw will be at **Topbox Marketing, 53B Tycos Drive, Toronto, Ontario, M6B 1W3Z45**, at approximately 3:00 PM ET, to select three (3) potential Grand Prize winners. The odds of winning the Prize in this Contest depends on the total number of valid entries received during the Promotion Period.

9. WINNER CONFIRMATION PROCESS

To be declared a potential Prize winner, a selected entrant who is eligible for such Prize will be required to correctly answer unaided (mechanical or otherwise), a time-limited mathematical skill-testing question at a predetermined mutually convenient time. Following the draw described herein, the selected entrants will be contacted by email. If a selected entrant cannot be reached personally within seven (7) days of the first email sent and after a minimum of two (2) attempts by a Sponsor representative, and if such selected entrant fails to execute and return a declaration and release form within two (2) business days from the date of receipt thereof, or if they do not otherwise comply with these Official Rules, their entry will be forfeited and the next selected entrant drawn will be contacted on the third (3rd) day and such process may be repeated at the discretion of the Contest Sponsor. As a condition of winning and accepting receipt of any Prize, Prize winners must sign a declaration and release, in the form requested by the Contest Sponsor, confirming compliance with the Contests Official Rules, acceptance of the prize as awarded, and releasing the Contest Sponsor and Prize Suppliers.

If a potential Prize winner recipient: (a) fails to correctly answer the skill-testing question; (b) fails to complete the winner confirmation process as set out above; (c) cannot accept (or is unwilling to accept) the applicable Prize (as awarded) for any reason; and/or (d) is determined to be in violation of these Rules (all as determined by the Contest Sponsor in its sole and absolute discretion); then he/she may, in the sole and absolute discretion of the Contest Sponsor, be disqualified (and, if disqualified, will forfeit all rights to the applicable Prize). In the event a potential Prize

winner is disqualified for any reason, the Contest Sponsor reserves the right, in its sole discretion and time permitting, to select an alternate potential winner among the remaining eligible entries, through the winner selection process set out above in accordance with these Rules, the exact process to be determined by the Sponsor in its sole and absolute discretion, subject to these Rules. Any disqualified winner will not receive any alternate prize, substitution or compensation. Proof of identification must be provided upon request.

10. GENERAL CONDITIONS

All decisions of the Contest Sponsor with respect to any aspect of this Contest, including without limitation the eligibility of entrants or any Contest-Related Information, are final and binding on all entrants in all matters as they relate to this Contest. ANYONE DEEMED BY THE CONTEST SPONSOR TO BE IN VIOLATION OF THESE RULES FOR ANY REASON IS SUBJECT TO DISQUALIFICATION IN THE SOLE AND ABSOLUTE DISCRETION OF THE CONTEST SPONSOR AT ANY TIME.

All Contest-Related Information becomes the property of the Contest Sponsor. This Contest is subject to all applicable federal, provincial/territorial and municipal laws. The Released Parties shall have no liability and will be released and held harmless from any claim, action, liability, loss, injury or damage, including, without limitation (but subject to operation of law), personal injury or death to winner or any third party or damage to personal or real property due in whole or in part, directly or indirectly, by any reason, including the acceptance, possession, use or misuse of a Prize and/or participation in this Contest. Without limiting the foregoing, the Released Parties will not be liable for: (i) any failure of the Website during the Contest; (ii) any technical malfunction or other problems of any nature whatsoever, including, without limitation, those relating to the telephone network or lines, computer on-line systems, servers, access providers, computer equipment or software; (iii) the failure of any Contest-Related Information to be received, captured or recorded for any reason whatsoever, including, but not limited to, technical problems or traffic congestion on the internet or at any website; (iv) any injury or damage to an entrant's or any other person's computer or other device related to or resulting from participating in the Contest; (v) costs associated with mobile device data use and service; and/or (vi) any combination of the above, and will be released and held harmless from any claim, action, liability, loss, injury or damage, including, without limitation, personal injury or death to winner or any third party or damage to personal or real property due in whole or in part, directly or indirectly, by any reason, including the acceptance, possession, use or misuse of the prize and/or participation in this Contest.

In the event of a dispute regarding who submitted a Submission, the Contest Sponsor reserves the right, in its sole and absolute discretion, to require the individual(s) claiming to have submitted the Submission to provide proof (in a form acceptable to the Contest Sponsor – including, without limitation, government issued photo identification) that he/she is the individual who completed the corresponding Eligible Purchase, Essay or Entry Code Submission in accordance with these Rules (failing which such individual may be disqualified, as determined by the Contest Sponsor in its sole and absolute discretion).

The Contest Sponsor reserves the right to amend, cancel, withdraw or suspend this Contest (or to amend these Rules) in any way, in the event of any cause beyond the reasonable control of the Contest Sponsor that interferes with the proper conduct of this Contest as contemplated by these Rules, including, without limitation, any error, technical problem, computer virus, bugs, tampering, unauthorized intervention, fraud or technical failure, health risks or any act, regulation, directive or recommendation of any public authority (including without limitation the Government of Canada, a provincial government, a municipal government, city council or public health authority, such as those that may be implemented to mitigate COVID-19 transmission). Any attempt to deliberately damage any website or to undermine the legitimate operation of this Contest in any way (as determined by Contest Sponsor in its sole and absolute discretion) is a violation of criminal and civil laws and should such an attempt be made, the Contest Sponsor reserves the right to seek remedies and damages to the fullest extent permitted by law. The Contest Sponsor reserves the right to amend or suspend this Contest, or to amend these Rules, in any way without prior notice or obligation, in the event of any accident, printing, administrative, or other error of any kind, or for any other reason whatsoever. Without limiting the generality of the foregoing, the Contest Sponsor reserves the right, in its sole and absolute

discretion and at any time, to administer an alternate or additional test of skill as it deems appropriate based on the circumstances, to address discrimination or disability issues and/or to comply with applicable law. The Contest Sponsor reserves the right to adjust any of the dates, timeframes and/or other Contest mechanics stipulated in these Rules, to the extent necessary, for purposes of verifying compliance by any entrant or entry with these Rules, or as a result of any technical or other problems, or in light of any other circumstances which, in the opinion of the Contest Sponsor, in its sole and absolute discretion, affect the proper administration of the Contest as contemplated in these Rules, or for any other reason.

If due to printing, production, online, internet, computer or other error of any kind, more Prizes are claimed than intended to be awarded according to these Rules, or in the event that due to such error, a valid Prize claim is revealed, making the number of valid Prize claims greater than the number of Prizes available under these Rules, a random draw will be held after the Contest closes from amongst all eligible Prize claimants to award the remaining number Prizes (as determined by the Contest Sponsor at its sole and absolute discretion on the basis of its official records). In no event will the Contest Sponsor be liable for more than the stated number of Prizes in these Rules.

By entering this Contest, each entrant expressly consents to the Contest Sponsor, its agents and/or representatives, storing, sharing and using the personal information submitted in the course of participating in this Contest for the purpose of administering the Contest and in accordance with Contest Sponsor's privacy policy (available at: <http://www.unileverprivacypolicy.com/>), including without limitation any purchase information provided in the course of submitting an Eligible Purchase receipt. This section does not limit any other consent(s) that an individual may provide the Contest Sponsor or others in relation to the collection, use and/or disclosure of his/her personal information.

In the event of any discrepancy or inconsistency between the terms and conditions of these English Rules and disclosures or other statements contained in any Contest related materials, including but not limited to the Website, point of sale, television, print or online advertising or the French version of these Rules, the terms and conditions of these English Rules shall prevail, govern and control to the fullest extent permitted by applicable law.

All intellectual property used by the Contest Sponsor in connection with the promotion and/or administration of the Contest, including, without limitation, all trade-marks, trade names, logos, designs, promotional materials, web pages, source code, drawings, illustrations, slogans and representations are owned (or used under license or with permission, as the case may be) by the Contest Sponsor and/or its affiliates. All rights are reserved. Unauthorized copying or use of any such intellectual property without the express written consent of its owner is strictly prohibited.

®Trademarks owned or used under license by Unilever Canada

Appendix A - Participating Retailers

Costco Locations across Canada

Appendix B – Participating Products

Nexus Therappe/Humectress 1L Pack, Unit UPCs: 605592100116, 605592100208

Mini Rules

*No purchase necessary. Open to age of majority residents of Canada only. The Contest Period consists of: (i) a purchase period, starting October 1, 2024 at 12:00pm ET and ending November 23, 2024 at 12:00pm ET; and (ii) a submission period, starting October 1, 2024 at 12:00pm ET and ending December 7, 2024 at 12:00pm ET. Purchase any one (1) participating Nexus products in a single transaction from a participating retailer to enter. NO PURCHASE NECESSARY ENTRY ALSO AVAILABLE (must be received by December 1, 2024). Three (3) Grand Prizes available, each consisting of: (i) One (1) x \$200 Costco giftcard; (ii) One (1) x Conair Blowdryer; (iii) LED mirror (ARV each grand prize is \$350 CAD). Grand prize odds depend on the number of entry submissions received. Limit of one (1) eligible purchase submission, or one (1) eligible essay submission per person, per day. Math skill testing question required. Visit <https://nexuscontest.ca> for full rules and entry details.

Ensemble-cadeau de Nexxus Costco

RÈGLEMENT OFFICIEL DU CONOURS

1. DATES IMPORTANTES

L'Offre de Nexxus chez Costco (le « **Concours** ») consiste en : (i) une période d'achat, qui débute le 1^{er} octobre 2024 à 12 h, heure de l'Est (« **HE** ») et prend fin le 23 novembre 2024 à 12 h HE (la « **Période d'achat** »); et (ii) une période de soumission, qui débute le 1^{er} octobre 2024 à 12 h HE et prend fin le 7 décembre 2024 à 12 h HE (la « **Période de soumission** »). La Période d'achat et la Période de soumission sont collectivement désignées ci-après la « **Période du Concours** ».

11. ADMISSIBILITÉ

Pour participer et gagner, le participant doit être un résident du Canada ayant atteint l'âge de la majorité au moment de l'inscription. Nonobstant ce qui précède, les employés, représentants ou agents (et les personnes domiciliées avec eux, qu'elles fassent partie ou non de leur famille, et/ou qu'elles soient des membres de leur famille immédiate) d'Unilever Canada Inc. (le « **Commanditaire du Concours** ») et chacune de ses sociétés apparentées, filiales, sociétés affiliées, agences de publicité et de promotion respectives et toute autre entité prenant part à l'élaboration, la production, l'administration ou l'exécution du Concours (collectivement, les « **Parties du Concours** ») ne peuvent participer ou gagner.

2. ACCEPTATION D'ÊTRE LIÉ JURIDIQUEMENT PAR LE RÈGLEMENT

En participant au Concours, vous attestez avoir lu le présent Règlement officiel du Concours (le « **Règlement** ») et acceptez d'y être lié juridiquement.

3. COMMENT PARTICIPER

AUCUN ACHAT NÉCESSAIRE. Il existe deux (2) façons de participer au Concours et de courir une chance de gagner, respectivement les suivantes :

- i. Soumission d'un achat admissible : Si vous : (i) visitez un détaillant participant (tel que stipulé à l'Annexe A, ci-dessous) (un « **Détaillant participant** ») et achetez, lors d'une même transaction pendant la Période d'achat, tout (1) produit participant Nexxus (tel que stipulé à l'Annexe B, ci-dessous) (un « **Produit participant** ») jusqu'à épuisement des stocks (collectivement, un « **Achat admissible** »); (ii) pendant la Période de soumission, visitez <https://nexxuscontest.ca> (le « **Site Web** »); et (iii) suivez les instructions à l'écran sur le Site Web pour soumettre, pendant la Période de soumission : (a) votre reçu de l'Achat admissible; (b) votre adresse courriel valide; et (c) toute autre information requise (collectivement, la « **Soumission de l'Achat admissible** »), vous serez admissible à une (1) participation au Concours. Sur réception et validation de votre Soumission de l'Achat admissible, vous recevrez un courriel du Commanditaire du Concours confirmant votre participation au Concours. Pour être admissible, votre reçu de l'Achat admissible doit faire la preuve intégrale que vous avez effectué un Achat admissible pendant la Période d'achat (et démontrer clairement le Produit participant acheté, la date et l'heure de l'Achat admissible et le Détaillant participant – tous les autres renseignements qui ne sont pas nécessaires en vertu du présent Règlement peuvent être caviardés). Limite d'une (1) participation par reçu de l'Achat admissible (sans égard à l'achat de plus d'un (1) Produit participant lors d'une même transaction). Limite d'une (1) Soumission de l'Achat admissible par jour.

OU

- ii. Demande de participation sans achat : Pour être admissible à une (1) participation au Concours sans effectuer un Achat admissible, pendant la Période de soumission, soumettez un texte de participation sans achat en envoyant une enveloppe timbrée préadressée à l'adresse suivante : Nexxus Costco Giveaway, c/o Topbox Marketing, 53B Tycos Drive, Toronto, Ontario, M6B 1W3, laquelle contient : (a) un texte unique et original de 50 mots ou plus sur « Pourquoi je veux participer à l'Offre de Nexxus chez Costco » (un « **Texte** »); (b) vos prénom, nom, numéro de téléphone, adresse postale complète et âge; et (c) votre réponse à la question réglementaire d'ordre mathématique suivante (à laquelle vous devez répondre correctement sans assistance mécanique, électronique ou autre) : $(12 \times 10) \div (4 + 2) - 8$ (collectivement, la « **Soumission du Texte admissible** »). Pour être admissible, un Texte admissible doit être oblitéré au plus tard à la fin de la Période d'achat et reçu avant le 1^{er} décembre 2024. Sur réception de la Soumission du Texte admissible conformément au présent Règlement (tel que déterminé par le Commanditaire du Concours, à son entière et absolue discrétion), vous recevrez une (1) participation au Concours. Limite d'une (1) participation par Soumission du Texte admissible par jour. Les Parties du Concours ne peuvent être tenues responsables des Soumissions du Texte admissible perdues, volées, différées, illisibles, endommagées, mal acheminées, retardées ou détruites. Les Demandes de participation sans achat deviennent la propriété du Commanditaire et elles ne seront pas retournées. Le Commanditaire utilisera les adresses courriel fournies avec la méthode de participation sans achat aux fins de la notification de prix seulement.

Pour être admissible, la Soumission de l'Achat admissible ou la Soumission du Texte admissible (le cas échéant) (chacune, une « **Soumission** ») doit être envoyée et reçue conformément au présent Règlement pendant la Période de soumission (tel que déterminé par le Commanditaire du Concours, à son entière et absolue discrétion). Les reproductions ne sont pas autorisées. Chaque reçu de l'Achat admissible ou du Texte admissible doit être soumis une seule fois dans le cadre du Concours; les soumissions en double des reçus et des textes seront disqualifiées. Des frais de transmission de données standard s'appliquent aux participants qui choisissent de participer au Concours à l'aide d'un appareil mobile. Contactez votre fournisseur de services pour connaître le plan tarifaire et de service et les tarifs avant de participer à l'aide d'un appareil mobile. Les soumissions deviennent la propriété du Commanditaire du Concours et aucun accusé de réception ne sera envoyé.

REMARQUE IMPORTANTE : Conservez votre reçu original de l'Achat admissible, car vous pourriez avoir à le présenter au Commanditaire du Concours dans le cadre du processus de vérification décrit ci-dessous.

4. LIMITE DE PARTICIPATION ET CONDITIONS

S'il est découvert par le Commanditaire du Concours (à l'aide de toute preuve ou autre information mise à sa disposition ou autrement découverte par le Commanditaire du Concours) qu'une personne a tenté : (i) de dépasser les limites précisées dans le présent Règlement; (ii) d'utiliser plusieurs noms, identités, adresses électroniques et/ou de faire usage de script, macro, robotique ou autre(s) système(s) ou programme(s) automatisé(s) pour s'inscrire ou participer ou perturber autrement le Concours; (iii) de déposer faussement une Soumission de l'Achat admissible sans avoir obtenu un reçu de l'Achat admissible conformément au présent Règlement; et/ou (iv) de produire une Soumission qui a été falsifiée, manipulée ou autrement altérée de quelque façon que ce soit (tel que déterminé par le Commanditaire du Concours à son entière et absolue discrétion), cette personne pourrait être passible de disqualification du Concours à l'entière et absolue discrétion du Commanditaire du Concours. Les Parties du Concours, et chacun de leurs agents, représentants, employés, administrateurs, directeurs, gouverneurs, propriétaires, distributeurs, détaillants, successeurs et ayants droit respectifs (collectivement, les « **Renonciataires** ») ne sont pas responsables des reçus, Textes ou Soumissions de l'Achat admissible retardés, perdus, volés, endommagés, détruits, mal acheminés, différés, incomplets ou illisibles (qui seront tous annulés). Une Soumission peut être rejetée si (à l'entière et absolue discrétion du Commanditaire du Concours), elle n'est pas dûment remplie, soumise et reçue conformément au présent Règlement pendant la Période de soumission. Limite d'un (1) prix par ménage.

5. VÉRIFICATION

L'ensemble des participations, reçus, Textes et Soumissions de l'Achat admissible, et tout autre contenu, matériel ou renseignement en lien de quelque façon que ce soit avec le Concours (collectivement, les « **Informations reliées au Concours** ») et les participants sont assujettis à une vérification à tout moment et pour n'importe quelle raison. Le Commanditaire du Concours se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion, de demander une preuve d'identité et(ou) d'admissibilité (sous une forme acceptable par le Commanditaire du Concours – y compris, sans s'y limiter, une pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement) : (i) pour vérifier l'admissibilité d'une personne au Concours; (ii) pour vérifier l'admissibilité et(ou) la légitimité de toute Information reliée au Concours entrée (ou prétendument entrée) aux fins du Concours; et(ou) (iii) pour toute autre raison jugée nécessaire par le Commanditaire du Concours, à son entière et absolue discrétion, aux fins de l'administration du Concours conformément au présent Règlement. Tout défaut de fournir une telle preuve à l'entière satisfaction du Commanditaire du Concours dans les délais impartis par le Commanditaire du Concours peut entraîner la disqualification du participant à l'entière et absolue discrétion du Commanditaire du Concours. Le seul déterminant de l'heure et de la date de validité d'une participation au Concours sera l'horloge officielle du serveur du Concours.

6. PRIX

Les prix suivants (chacun, un « Prix ») seront remis dans le cadre du Concours :

- i. **Ensemble-cadeau de Nexxus Costco** : Il y a un total de trois (3) Grands prix à gagner au début de la Période du Concours, chacun consistant en : (i) une (1) carte-cadeau Costco de 200 \$; (ii) un (1) sèche-cheveux Conair; (iii) un miroir à DEL (la VDA de chaque grand prix est de 350 \$ CA). Les chances de gagner un Grand prix dépendent du nombre de soumissions de participations admissibles reçues.

Tous les Prix doivent être acceptés tels qu'ils sont accordés. Les Prix ne peuvent être vendus, transférés ni remboursés en espèces. Le Commanditaire du Concours se réserve le droit (mais pour plus de certitude, n'a pas l'obligation) de remplacer chaque Prix, en totalité ou en partie, par un prix ou élément de prix de valeur au détail égale ou supérieure, y compris, sans s'y limiter, mais à l'entière et absolue discrétion du Commanditaire du Concours, un prix en argent. Toutes les caractéristiques et les particularités de chaque Prix, sauf indication contraire explicite ci-dessus, sont à l'entière et absolue discrétion du Commanditaire du Concours. Les frais d'expédition standard sont compris. Tous les frais non expressément stipulés aux présentes incombent entièrement à chaque gagnant de Prix.

12. PROCESSUS DE SÉLECTION DES GAGNANTS

Après l'envoi de votre Soumission de participation dûment remplie sur le Site Web conformément au présent Règlement, vous serez automatiquement inscrit au Concours.

- i. **Ensemble-cadeau de Nexxus Costco** : Un tirage au sort à partir de toutes les participations admissibles pour le Grand Prix sera effectué par un représentant du Commanditaire le **14 décembre 2024** (la « Date de sélection »). Le tirage sera effectué par **Topbox Marketing, 53B Tycos Drive, Toronto, Ontario, M6B 1W3**, vers 15 h HE pour sélectionner trois (3) gagnants potentiels des Grands Prix. Les chances de gagner un Prix au Concours dépendent du nombre total de participations valides reçues pendant la Période de la Promotion.

13. PROCESSUS DE CONFIRMATION DES GAGNANTS

Avant d'être déclaré gagnant potentiel d'un Prix, un participant sélectionné qui est admissible à ce Prix devra répondre correctement sans assistance (mécanique ou autre) à une question d'habileté mathématique d'une durée limitée à un moment prédéterminé mutuellement convenu. Après le tirage décrit aux présentes, les participants sélectionnés seront contactés par courriel. Si un participant sélectionné ne peut être joint personnellement dans les sept (7) jours suivant le premier envoi et après un minimum de deux (2) tentatives par un représentant du Commanditaire, et si le participant sélectionné fait défaut de signer et retourner un formulaire de déclaration et décharge dans les deux (2) jours ouvrables suivant la date de réception du formulaire, ou s'il ne se conforme pas autrement au Règlement officiel,

sa participation sera refusée et un autre participant sélectionné au hasard sera contacté lors du troisième (3^e) jour ouvrable et le processus sera répété à la discrétion du Commanditaire du Concours. Comme condition pour gagner et accepter la réception d'un Prix, le gagnant du Prix doit signer un formulaire de déclaration et décharge, sous la forme demandée par le Commanditaire du Concours, confirmant la conformité au Règlement officiel du Concours, l'acceptation du prix tel qu'il est accordé et dégageant de toute responsabilité le Commanditaire du Concours et les Fournisseurs de Prix.

Si le gagnant potentiel d'un Prix : (a) ne répond pas correctement à la question d'aptitude; (b) ne se conforme pas au processus de confirmation des gagnants stipulé ci-dessus; (c) n'accepte pas (ou ne veut pas accepter) le Prix applicable (tel qu'il est attribué) pour quelque raison que ce soit; et/ou (d) est réputé enfreindre le présent Règlement (tel que déterminé par le Commanditaire du Concours à son entière et absolue discrétion), il sera disqualifié, à l'entière et absolue discrétion du Commanditaire du Concours (et s'il est disqualifié, il devra renoncer à tous les droits à l'égard du Prix applicable). Si le gagnant potentiel d'un Prix est disqualifié pour quelque raison que ce soit, le Commanditaire du Concours se réserve le droit, à son entière discrétion et si le temps le permet, de sélectionner un autre gagnant potentiel à partir des autres participations admissibles reçues, conformément au processus de sélection des gagnants stipulé dans le présent Règlement, en fonction du processus exact déterminé par le Commanditaire à son entière et absolue discrétion, en vertu du présent Règlement. Tout gagnant disqualifié ne recevra pas un autre prix, ni substitution ou compensation. Une preuve d'identité doit être fournie sur demande.

7. CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les décisions du Commanditaire du Concours relativement à tout aspect du Concours, y compris sans s'y limiter, l'admissibilité des participants ou les Informations reliées au Concours, sont finales et lient les participants à tous égards relativement au Concours. QUICONQUE ENFREINT LE PRÉSENT RÈGLEMENT POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT EST PASSIBLE DE DISQUALIFICATION À L'ENTIÈRE ET ABSOLUE DISCRÉTION DU COMMANDITAIRE DU CONCOURS EN TOUT TEMPS.

Les Informations reliées au Concours deviennent la propriété du Commanditaire du Concours. Le Concours est assujéti à toutes les lois fédérales, provinciales, territoriales et municipales applicables. Les Renonciataires ne peuvent être tenus responsables et seront exonérés de toute responsabilité envers les réclamations, actions, obligations, pertes, blessures ou dommages, y compris, sans s'y limiter (mais sous réserve de l'application de la loi), le préjudice corporel ou le décès d'un gagnant ou d'un tiers ou les dommages aux biens personnels ou matériels résultant en totalité ou en partie, directement ou indirectement, pour quelque raison que ce soit, y compris l'acceptation, la possession, l'utilisation ou la mauvaise utilisation d'un Prix et/ou de la participation au Concours. Sans limiter la portée de ce qui précède, les Renonciataires ne peuvent être tenus responsables : (i) de toute défaillance du Site Web pendant le Concours; (ii) de toute défectuosité technique ou tout problème de quelque nature que ce soit, y compris, sans s'y limiter, en lien avec les lignes ou réseaux téléphoniques, les systèmes informatiques en ligne, les serveurs, les fournisseurs d'accès, le matériel informatique ou les logiciels; (iii) de l'échec de la réception, la capture ou l'enregistrement de toute Information reliée au Concours pour quelque raison que ce soit, y compris, sans s'y limiter, les problèmes techniques ou la congestion sur Internet ou un site Web; (iv) de tout préjudice ou dommage occasionné à l'ordinateur ou à tout autre appareil appartenant à un participant ou à toute autre personne et qui résulterait de la participation au Concours; (v) des coûts associés à la transmission de données et au service à l'aide d'un appareil mobile; et/ou (vi) de toute combinaison des éléments mentionnés ci-dessus, et ils seront exonérés de toute responsabilité envers les réclamations, actions, obligations, pertes, blessures ou dommages, y compris, sans s'y limiter, le préjudice corporel ou le décès d'un gagnant ou d'un tiers ou les dommages aux biens personnels ou matériels résultant en totalité ou en partie, directement ou indirectement, pour quelque raison que ce soit, y compris l'acceptation, la possession, l'utilisation ou la mauvaise utilisation d'un Prix et/ou de la participation au Concours.

Dans l'éventualité d'un différend quant à l'identité de la personne qui a envoyé une Soumission, le Commanditaire du Concours se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion, d'exiger de la personne alléguant avoir envoyé la Soumission de fournir une preuve d'identité (sous une forme acceptable par le Commanditaire du Concours – y

compris, sans s'y limiter, une pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement) à l'effet qu'elle est la personne qui a complété la Soumission de l'Achat admissible, du Texte ou de la participation correspondante conformément au présent Règlement (sous peine de disqualification de cette personne, tel que déterminé par le Commanditaire du Concours à son entière et absolue discrétion).

Le Commanditaire se réserve le droit de modifier, d'annuler, de retirer ou de suspendre le Concours (ou modifier le présent Règlement) de quelque façon que ce soit, en raison d'une cause indépendante de la volonté du Commanditaire du Concours qui nuit à la bonne conduite du Concours conformément au présent Règlement, y compris, sans s'y limiter, une erreur, un problème technique, un virus informatique, un bogue, une altération, une intervention non autorisée, une fraude, une défaillance technique, les risques pour la santé ou une loi, un règlement, une directive ou une recommandation de toute autorité publique (y compris, sans s'y limiter, le Gouvernement du Canada, un gouvernement provincial, un gouvernement municipal, un conseil de ville ou une autorité de santé publique, comme ceux qui pourraient être mis en place pour atténuer la transmission de la COVID-19). Toute tentative d'endommager délibérément un site Web ou de compromettre le déroulement légitime du Concours de quelque façon que ce soit (tel que déterminé par le Commanditaire du Concours à son entière et absolue discrétion) constitue une violation des lois criminelles et civiles, et advenant une telle tentative, le Commanditaire du Concours se réserve le droit d'exercer des recours en dommages-intérêts dans la pleine mesure permise par la loi. Le Commanditaire du Concours se réserve le droit de modifier ou de suspendre le Concours, ou de modifier le présent Règlement, sans préavis ni obligation, advenant un accident, une erreur d'impression, une erreur administrative, ou tout autre type d'erreur, ou pour tout autre motif. Sans limiter la généralité de ce qui précède, le Commanditaire du Concours se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion et en tout temps, d'administrer un autre test d'aptitudes s'il le juge approprié dans les circonstances, d'aborder les questions de discrimination ou de handicap et(ou) conformément à la loi applicable. Le Commanditaire du Concours se réserve le droit de modifier les dates, les échéanciers et(ou) les autres mécanismes du Concours stipulés dans le présent Règlement, dans la mesure jugée nécessaire, pour vérifier la conformité d'un participant ou d'une participation en vertu du présent Règlement, ou en raison de problèmes de nature technique ou autre, ou à la lumière de circonstances qui, de l'avis du Commanditaire du Concours, à son entière et absolue discrétion, compromettent la saine administration du Concours conformément au présent Règlement, ou pour toute autre raison.

Si en raison d'une erreur d'impression, de production, en ligne, sur Internet, informatique ou de tout autre type d'erreur, plus de Prix sont réclamés que le nombre de Prix à attribuer conformément au présent Règlement, ou si en raison d'une telle erreur, un nombre valide de Prix est révélé, rendant ainsi le nombre valide de Prix réclamés supérieur au nombre de Prix disponibles en vertu du présent Règlement, un tirage au sort aura lieu après la clôture du Concours parmi toutes les personnes admissibles ayant réclamé un Prix pour attribuer le nombre restant de Prix (tel que déterminé par le Commanditaire du Concours à son entière et absolue discrétion sur la base de ses dossiers officiels). En aucun cas le Commanditaire du Concours ne sera responsable d'attribuer plus de Prix que le nombre de Prix stipulé dans le présent Règlement.

En prenant part au Concours, chaque participant convient expressément que le Commanditaire du Concours, ses agents et(ou) représentants, peuvent conserver, partager et utiliser les renseignements personnels soumis avec sa participation aux fins de l'administration du Concours et conformément à la Politique de confidentialité du Commanditaire du Concours (disponible à l'adresse : <http://www.unileverprivacypolicy.com/>), y compris, sans s'y limiter, toute information reliée à l'achat fournie avec la soumission du reçu de l'Achat admissible. Ce paragraphe ne limite pas tout autre consentement qu'une personne peut donner au Commanditaire du Concours ou à d'autres personnes en lien avec la collecte, l'utilisation et(ou) la divulgation de ses renseignements personnels.

En cas de différend ou de manque de cohérence entre les modalités et conditions du Règlement anglais et les divulgations ou autres déclarations contenues dans le matériel relié au Concours, y compris, sans s'y limiter, toute publicité sur un Site Web, dans un point de vente, à la télévision, imprimée ou en ligne, et la version française du présent Règlement, les modalités et conditions du Règlement anglais ont préséance dans la pleine mesure de la loi applicable.

Toute propriété intellectuelle utilisée par le Commanditaire du Concours relativement à la promotion et(ou) à l'administration du Concours, y compris, sans s'y limiter, toute marque de commerce, page Web, illustration et représentation, ainsi que tout nom commercial, logo, design, matériel promotionnel, code source, dessin et slogan, est détenue (ou utilisée sous licence ou avec permission, le cas échéant) par le Commanditaire du Concours et(ou) ses sociétés affiliées. Tous droits réservés. Toute reproduction ou utilisation non autorisée de toute propriété intellectuelle sans le consentement écrit de son détenteur est strictement interdite.

® Marques de commerce détenues ou utilisées sous licence par Unilever Canada

Annexe A – Détaillants participants

Magasins Costco à l'échelle du Canada

Annexe B – Produits participants

Emballage Nexxus Therapie/Humectress 1 L, CUP unitaire : 605592100116, 605592100208

Règlement abrégé

*Aucun achat nécessaire. Ouvert seulement aux résidents du Canada ayant atteint l'âge de la majorité. La Période du Concours consiste en : (i) une période d'achat, qui débute le 1er octobre 2024 à 12 h HE et prend fin le 23 novembre 2024 à 12 h HE; et (ii) une période de soumission, qui débute le 1er octobre 2024 à 12 h HE et prend fin le 7 décembre 2024 à 12 h HE. Achetez tout (1) produit participant Nexxus lors d'une même transaction auprès d'un détaillant participant pour participer. PARTICIPATION SANS ACHAT NÉCESSAIRE ÉGALEMENT DISPONIBLE (doit être reçue avant le 1er décembre 2024). Trois (3) Grands prix à gagner, chacun consistant en : (i) une (1) carte-cadeau Costco de 200 \$; (ii) un (1) sèche-cheveux Conair Blow; (iii) un miroir à DEL (la VDA de chaque grand prix est de 350 \$ CA). Les chances de gagner le Grand prix dépendent du nombre de soumissions de participations reçues. Limite d'une (1) soumission de l'Achat admissible, ou d'une (1) soumission du Texte admissible par personne, par jour. Question d'habileté mathématique obligatoire. Visitez <https://nexxuscontest.ca> pour le Règlement complet et les détails de la participation.